

> ACTUALITÉS

Signature de la CTG de la Communauté de communes du bassin d'Aubenas (CCBA) pour la période 2026-2030

Une ambition commune de renforcer la cohérence et la complémentarité des actions menées sur le territoire de la CCBA pour mieux répondre aux besoins de leurs habitants.



[Plus d'infos sur la CTG CCBA](#)

[Lire la suite page suivante](#)

Inauguration de la micro-crèche de Pradons le 16 février

Le projet, porté par la CC des Gorges de l'Ardèche, permet de développer de l'offre d'accueil collectif sur le territoire. L'attribution des places dans la micro-crèche intègre des critères spécifiques pour encourager la mixité sociale et l'inclusion d'enfants en situation de handicap.



[Plus d'infos sur la micro-crèche](#)

[Lire la suite page suivante](#)

> ZOOM SUR

Un nouveau Conseil d'administration pour la Caf

Jeudi 19 février 2026, Mme Cécile Russier représentante de l'Etat (Mission Nationale de Contrôle) a installé le nouveau conseil d'administration de la Caf de l'Ardèche.



[Lire la suite page suivante](#)

> DISPOSITIF

Règlements intérieurs d'action sociale AFI et AFC, quoi de neuf en 2026



Voté en CA du 16 octobre 2025, les principales évolutions portent sur :

- RIAS AFC : aide aux loisirs, nouveau cadrage ;
- RIAS AFI : conventionnement avec les tiers, augmentation de certains montants d'aide.

[Plus d'infos](#)

[Lire la suite page suivante](#)

> PRATIQUE

Un nouveau guide jeunes

Pour mieux accompagner les jeunes, la Caf renforce ses actions avec son nouveau guide jeunes. Un outil pensé pour faciliter l'accompagnement des 16-25 ans et pour répondre, de manière concrète, à leurs besoins d'autonomie, d'information et d'accès aux droits.

[Lire la suite page suivante](#)

> PRATIQUE

Découvrez la version actualisée de l'outil départemental Petite Enfance, Enfance, Parentalité

Pour faciliter la prise de décision en matière de politiques publiques.

[Lire la suite page suivante](#)

> ACTUALITÉS

Signature de la CTG de la Communauté de communes du bassin d'Aubenas (CCBA)

Jeudi 5 février à Ucel s'est tenu la signature de la CTG CCBA. Les partenaires signataires de la CTG s'engagent conjointement à garantir une offre d'accueil de loisirs pérenne et accessible à tous les enfants du territoire, à encourager les coopérations entre les équipements AVS, à développer les actions autour de la parentalité, de l'enfance, de la jeunesse tout en anticipant les nouveaux besoins des familles nécessitant une offre adaptée. Cette Convention Territoriale Globale représente la feuille de route pour coordonner les interventions dans le respect des valeurs républicaines et du principe de laïcité.

> ACTUALITÉS

Inauguration de la micro-crèche de Pradons le 16 février

Ouverte depuis le 9 février 2026, la micro-crèche Les Petits Castors, située à Pradons, propose 11 berceaux et vient renforcer l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire. Gérée en régie par la Communauté de communes, elle répond aux besoins des familles en matière de proximité et de qualité d'accueil.

Conçue pour offrir un environnement sécurisant et stimulant, la structure comprend une salle d'activités, trois dortoirs et un espace dédié au personnel. Une cour extérieure avec

potager permettra également aux enfants de découvrir la nature dès le plus jeune âge.

Le bâtiment s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse : procédé adiabatique limitant le recours à la climatisation, récupération des eaux de pluie et installation de panneaux photovoltaïques.

D'un montant prévisionnel de 981 927 € HT, ce projet a bénéficié du soutien financier de l'État (268 800 €) et de la Caf (247 500 €), engagée aux côtés des collectivités pour développer des solutions d'accueil accessibles et durables.

À travers ce partenariat, la Caf de l'Ardèche confirme son engagement en faveur des familles et du développement d'une offre d'accueil de qualité sur l'ensemble du territoire.

> ZOOM SUR

Un nouveau Conseil d'administration pour la Caf

Le conseil d'administration est composé de :

- 24 membres titulaires et 12 membres suppléants (arrêté du 6 février 2026, à effet du 7 février 2026)
- 3 représentants du personnel titulaires et 3 suppléants (voix consultative)

Ont été élus :

Président : Bernard DUTHOIT, UNAF, représentant des associations familiales
1ère vice-présidente : Valérie DE FIGUEIREDO, CGT, représentante des assurés sociaux
2ème vice-président : Hervé MAZA, CGT-FO, représentant des assurés sociaux
3ème vice-président : Thierry ATTOU, FNAE (Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs), représentant des travailleurs indépendants

Evolutions RIAS AFI

- Conventionnement avec les Tiers pour sécuriser l'intervention financière de la Caf
- Aide aux familles endeuillées : Clarification des bénéficiaires, montant forfaitaire unique de 2 100€ dans la limite des frais engagés
- Prêt Mobilité-transport : montant pour l'acquisition d'un véhicule porté à 3 500€
- Parcours arrivée d'un enfant, montant pour l'acquisition d'un deux roues, hors trottinette, porté à 1200€
- Prêt équipement ménager ou mobilier : augmentation du montant plafond et de la majoration pour naissance multiple, suppression des 10% restant à charge de l'allocataire
- Aide financière pour les assistant(e)s maternel(le)s : nouvelle aide pour le renouvellement de matériel et les petits aménagements (500 € dans la limite de 80 % de la dépense).

Evolutions RIAS AFC

- Aide aux loisirs : Mise en place du nouveau cadrage
 - augmentation du QF jusqu'à 850€,
 - tarification modulée,
 - tarif brut et taux d'effort maximum en fonction des QF,
 - dégressivité pour les fratries et les enfants en situation de handicap,
 - accessibilité pour les travailleurs saisonniers,
 - tarif brut maximum pour les enfants venant de l'extérieur à EPCI,
 - financement des sorties à la journée, journée à thème et séjours courts avec un montant forfaitaire fixe dans la limite de 10€ par jour,
 - montant d'aide aux loisirs de 0.50€ par heure pour les QF de 721€ à 850€.
- Animation de la vie sociale : versement de l'aide en 2 fois (acompte et solde), obligation de réaliser un Copil d'évaluation annuelle

> PRATIQUE

Un nouveau guide jeunes

Ce guide regroupe les dispositifs nationaux en matière de :

- aides financières accessibles aux jeunes ;
- structures financées par la Caf qui proposent un accompagnement adapté à ce public ;
- ressources externes utiles : mobilité, emploi, logement, santé, formation...

Il est destiné à être mobilisé lors de nos interventions auprès des jeunes, mais aussi à être partagé avec tous nos partenaires engagés à leurs côtés : missions locales, associations, établissements scolaires, collectivités...

Ce guide rédigé par la CNAF s'inscrit dans une mobilisation plus large : le soutien de structures d'écoute ou proposant des activités dédiées aux jeunes, des actions de prévention, du soutien à la mobilité, à l'emploi ou au logement...

[Plus d'infos](#)

> PRATIQUE

Découvrez l'outil départemental Petite Enfance, Enfance, Parentalité

Afin de faciliter la prise de décision en matière de politiques publiques, dans le cadre du SDSF, la Caf de l'Ardèche a créé un observatoire départemental petite enfance, enfance, parentalité.

L'outil se compose de deux parties complémentaires :

- La première partie propose un suivi et une vision globale des indicateurs du SPPE (Service public de la petite enfance) et du SDSF (Schéma départemental des services aux familles). Pour approfondir l'analyse, la Caf de l'Ardèche a intégré, lorsque cela était possible, des données infra-départementales à l'échelle des intercommunalités EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale).

Pour cette partie, les données mobilisées proviennent de la CNAF, de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), de la DGCS (Direction

générale de la cohésion sociale), de la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), du Conseil départemental ainsi que du fichier allocataires de la Caf de l'Ardèche (données EPCI). Elles sont disponibles à partir du millésime 2022.

- La seconde partie présente des données départementales et infra-départementales pluriannuelles : démographiques, socio-économiques ainsi que celles relatives aux structures financées par la Caf.

Ces informations sont issues de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) et des bases allocataires et partenaires de la Caf de l'Ardèche. Elles sont disponibles à partir du millésime 2020.

Deux modes de visualisation sont

proposés :

- L'onglet « Synthèse EPCI » offre une vision sur 5 ans pour une intercommunalité donnée, avec des données chiffrées et des graphiques autour des thématiques suivantes : données allocataires des familles, petite enfance, enfance-jeunesse et parentalité.
- L'onglet « Compare EPCI » pour comparer les EPCI entre eux et le département, sur une année donnée.

[Plus d'infos](#)